

Les infos

Vendredi 20 avril 2012



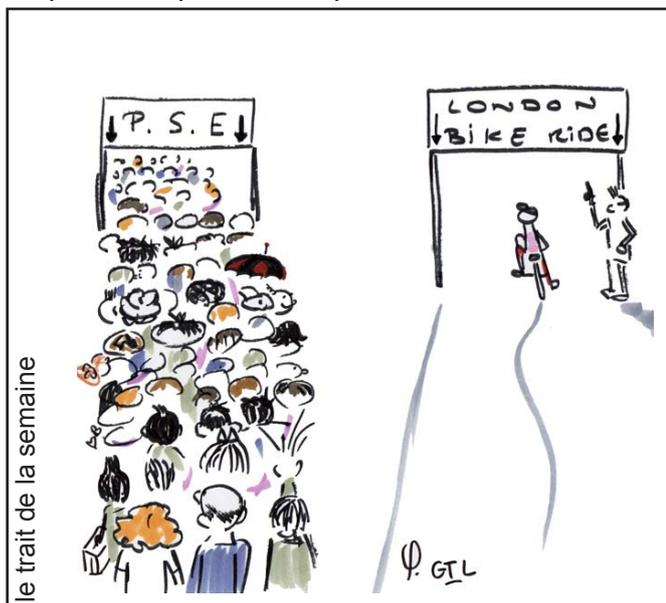
NOUVELLES DU FRONT

La direction a remis les statistiques du PSE au 17 avril. 404 dossiers sont en cours de finalisation dont 366 départs. La CGT est tout d'abord intervenue pour dénoncer certaines manipulations qui visent à s'affranchir des contraintes de l'accord. Des salariés se sont ainsi engagés dans des projets qui les contraignent, ils ont levé leur confidentialité poussés par la direction, et se retrouvent coincés et indirects. Nous avons souligné que certains d'entre eux parlaient déjà d'aller au tribunal, ce que le Directeur des relations sociales a balayé : « Qu'ils y aillent ! ». Il a été moins expéditif cependant lorsque nous lui avons fait remarquer que nous aussi pourrions aller devant un juge s'il s'avérait que ces pratiques se poursuivaient et contrevenaient aux dispositions de l'accord. Pensant conclure le débat, le Directeur des relations sociales a cru bon de coller sur le dos d'une simple déception les réactions de mécontentement des salariés de ces derniers jours... affirmant que la gestion des départs était parfaitement transparente ! Incroyable méconnaissance de la situation sur le terrain que nous avons immédiatement stigmatisée en lui rappelant que la Direction avait déclenché une machine infernale. D'abord par sa décision de pousser les salariés à se précipiter au plus vite vers la sortie, afin de donner satisfaction à la Direction générale dont l'unique préoccupation est d'afficher au plus vite que les 880 postes sont effectivement

supprimés et la restructuration achevée. Ensuite en poussant les salariés à lever la confidentialité dès le 2 mai, à s'engager dans des projets de création d'entreprise le plus achevés possible ou de contrats CDI déjà signés, prétendant que tout cela leur donnerait une priorité et une quasi assurance de partir. En agissant ainsi et en changeant les règles en cours de route, elle n'a fait que provoquer des situations intenable. Loin de s'être illustrée par une gestion transparente du PSE, la direction s'est taillée une réputation de tricheurs associés et s'est déconsidérée aux yeux du plus grand nombre (et nous savons de quoi nous parlons, la CGT a recueilli plus de 200 dossiers sur les 400 en cours à l'espace emploi). Anticipant la discussion du 23 avril, nous avons rappelé que nos propositions visent justement à tirer les conséquences de cette situation en excluant les reclassements du quota des 880 suppressions de postes, quitte à contraindre SGCIB et la SG à gérer autrement un plus grand nombre de départs. Il faut aussi garantir à tous ceux qui ont opté pour le reclassement de voir le processus mené à son terme pour eux, et que ceux qui ne pourront définitivement pas partir puissent aussi bénéficier d'une possibilité de reclassement qui leur évite toutes représailles futures.

BLOG !

Sur le forum Que choisir : Ce conseiller de clientèle applique scrupuleusement la politique de la maison. C'est sûrement un élément de valeur, bien noté par sa hiérarchie, recevant de bonnes primes de rendement et qui, en regard de ses pratiques, a un avenir prometteur à la SG. L'analyse de la situation sous le prisme purement financier, est flatteuse pour ce conseiller ; Sa performance remarquable. Pour un découvert moyen de 1000 € sur toute l'année 2010, il a réussi à ponctionner 2000 € de frais bancaires en tout genre soit un rendement de 200 %... Encore une réaction « purement isolée » ?



le trait de la semaine

CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT